

Conférence internationale sur la prévention des génocides, la
promotion de la culture de la paix et l'enseignement de
l'Holocauste

**ALLOCUTION DE MADAME ANN THERESE NDONG-JATTA
DIRECTRICE REGIONALE DE L'UNESCO DAKAR**

29 mai 2015

- **Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale**
- **Monsieur Le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux**
- **Madame La Présidente du Projet Aladin**
- **Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs**
- **Mesdames et Messieurs les collègues des Agences sœurs du Système des Nations Unies**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs Nationaux**
- **Chers étudiantes**
- **Chers participants en vos qualités et titres,**

C'est un réel plaisir pour moi ce matin de prendre la parole en ouverture de cette importante Conférence organisée en partenariat avec le projet Aladin.

Je souhaite la bienvenue à chacun d'entre vous et vous remercie d'avoir accepté de venir apporter votre contribution à la réflexion et au débat sur une thématique d'importance majeure sur la prévention des génocides.

Cette conférence est la deuxième d'une série organisée sur ce thème par le Projet Aladin et l'UNESCO à travers l'Afrique, le Moyen Orient et l'Asie.. Au nom de l'UNESCO, je remercie chaleureusement le Projet Aladin pour cette courageuse initiative.

Le projet vise à mieux faire connaître l'histoire des génocides et des violences de masse : la Shoah bien sûr, c'est-à-dire le génocide perpétré contre les Juifs d'Europe, mais aussi d'autres événements à la résonance universelle, comme le génocide perpétré contre les Tutsi en 1994 au Rwanda, dont nous parlerons également aujourd'hui. C'est par ce même chemin de connaissance et de réflexion que nous saurons nous faire face à ces histoires difficiles, tels l'esclavage ou l'Apartheid, différents, mais dont les conséquences se font encore sentir sur notre continent et au-delà. Aujourd'hui, nous nous inclinons devant la mémoire des victimes, assassinés au nom d'idéologies racistes et fanatiques. Mais la meilleure façon d'honorer leur mémoire est d'œuvrer pour que ces tragédies ne se reproduisent plus à l'avenir. C'est l'objet de cette conférence.

Monsieur le Ministre,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs

Mesdames et Messieurs,

Depuis de longues années, suite à l'holocauste, plusieurs individus et organisations n'ont cessé de militer pour le PLUS JAMAIS CA. Mais ces efforts restent insuffisants, d'autres génocides et crimes contre l'Humanité ont eu lieu après l'holocauste, au Cambodge, en Yougoslavie, au Rwanda et d'en bien d'autres lieux de la planète.

Aujourd'hui encore, les violations massives des droits humains sont nombreuses.

Il est clair qu'il faut renforcer de façon significative les actions préventives et notamment renforcer les défenses de la paix dans l'esprit des hommes comme nous le commande notre acte constitutif.

De ce point de vue, la paix et la sécurité ne peuvent être atteintes sans une bonne gouvernance et sans des efforts soutenus pour plus d'équité et de justice en vue d'un développement durable profitable à tous.

Dès lors, une promotion hardie de la culture de la paix, de la citoyenneté mondiale s'impose. L'éducation a une place centrale à jouer dans cet effort de prévention.

C'est ainsi que des initiatives sont entreprises par l'UNESCO Dakar avec le Projet UNESCO/CEDEAO/BAD qui a élaboré un Manuel de Référence qui représente un atout important l'éducation à la paix dans la région de la CEDEAO. Ce manuel comporte sept modules traitant entre autre de la culture de la paix, prévention et gestions des conflits, les droits humains, le civisme et la citoyenneté. J'ai le plaisir de vous annoncer que nous ajoutons un nouveau module, portant sur l'histoire des génocides, qui permettre aux enseignants de la sous-région de se familiariser avec cette histoire, pour mieux l'enseigner. Parallèlement nous développons nos actions de renforcement des capacités dans la région. Récemment, l'UNESCO organisait avec le Mémorial de la Shoah de Paris un

séminaire pour de hauts-responsables éducatifs de 8 pays d'Afrique subsaharienne. Cette action se poursuit et, au mois d'octobre, notre bureau de Yaoundé accueillera une formation pour formateurs d'enseignants en partenariat avec les Ministères de l'éducation du Cameroun, de la République démocratique du Congo et de la République centrafricaine. Ici, au Sénégal, la Commission nationale du Sénégal a pris l'initiative de traduire en Pulaar et Wolof la brochure de l'UNESCO *Pourquoi enseigner l'Holocauste ?* qui est désormais diffusée par le Ministère auprès des enseignants. Que la Commission nationale soit remerciée pour son excellente coopération et pour son engagement à nos côtés. Saluons également la présence parmi nous de représentants de plusieurs pays de la sous-région, dont je salue l'engagement.

Nous espérons que cette conférence internationale permettra une meilleure connaissance de l'Holocauste et autres génocides. Qu'elle marquera le début d'une dynamique internationale pour une meilleure prise en compte des cas de violations massives des droits humains dans les programmes éducatifs. Ainsi, par l'éducation, nous parviendrons à façonner de nouveaux citoyens épris de justice et respectueux des droits Humains, tels que consignés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à édifier un monde plus juste et plus viable. C'est ainsi que l'UNESCO promeut une citoyenneté mondiale qui est de toute évidence incluse dans l'agenda pour le développement post-2015.

Pour terminer Monsieur Le Ministre

Il est important de sensibiliser les apprenants le plus tôt possible, aux premiers stades de leur développement préscolaire. Les jeunes jouent un rôle particulièrement important dans l'éducation. Ils peuvent être des catalyseurs. Cela vaut aussi pour ce sujet, qui nous permet de mieux comprendre notre passé commun, y compris dans ses aspects les plus difficiles à confronté, et ainsi de mieux aborder notre avenir.

Je vous souhaite plein succès à vos travaux et vous remercie de votre aimable attention.
